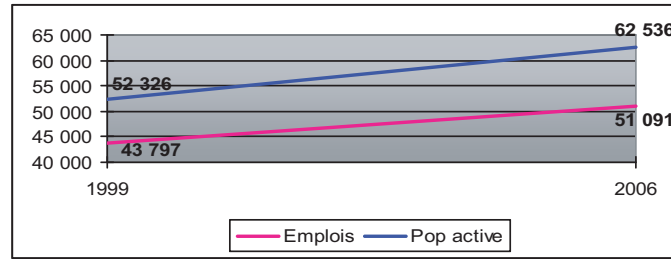


Concilier croissance démographique et croissance de l'emploi

7 294 emplois supplémentaires créés entre 1999 et 2006 : à ce rythme, l'objectif d'accueil d'emplois semble réalisable (+ 20 à 24 000 d'ici 2020), même si cette augmentation est contrastée (les emplois agricoles accusent une importante chute tandis que ceux des cadres connaissent une forte augmentation).

De plus, la hausse du nombre d'emplois proposés (+ 16,7% entre 1999 et 2006) est inférieure à l'augmentation de la population active (+ 19,5% sur la même période). Cet écart, non seulement ne se réduit pas, mais augmente même avec le temps.

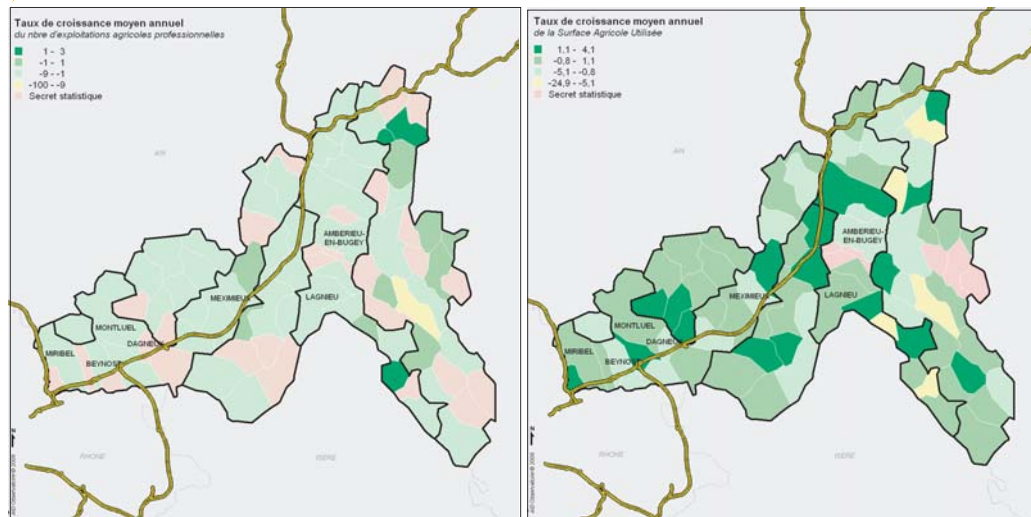
Nombre d'emplois locaux par CSP	1999	2006	Evolution 1999 - 2006
Agriculteurs	984	718	-27,03%
Artisans / Commerçants	3 135	3 143	0,26%
Cadres	4 086	6 235	52,59%
Prof. intermédiaires	10 322	12 294	19,10%
Employés / Ouvriers	25 270	28 701	13,58%
Total	43 797	51 091	16,65%



Développement et création des zones d'activités économiques

Le territoire du SCoT BUCOPA dispose en 2009 de près de 1 400 hectares de zones d'activités économiques, dont 560 ha disponibles (330 pour le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain). Seule zone de Niveau 1 définie dans le SCoT, le PIPA rassemble 100 entreprises concentrant plus de 4 300 emplois. De nombreux projets de création ou d'extension de zones d'activités sont en cours, répondant ainsi aux orientations du SCoT.

Maintenir l'activité agricole



Espace agricole important, le territoire du SCoT BUCOPA rassemble 13% de l'ensemble des exploitations agricoles professionnelles du département de l'Ain. Si elles connaissent une profonde diminution de leur effectif (-43% entre 1988 et 2000 et la baisse à l'échelle du département a continué de 2000 à 2007), la Surface Agricole Utilisée (SAU) semble cependant se maintenir puisque la diminution de son emprise totale (-3%) apparaît modérée comparativement. La diminution de la SAU est aussi consécutive au développement de l'urbanisation, qui s'établit majoritairement au détriment des espaces agricoles.

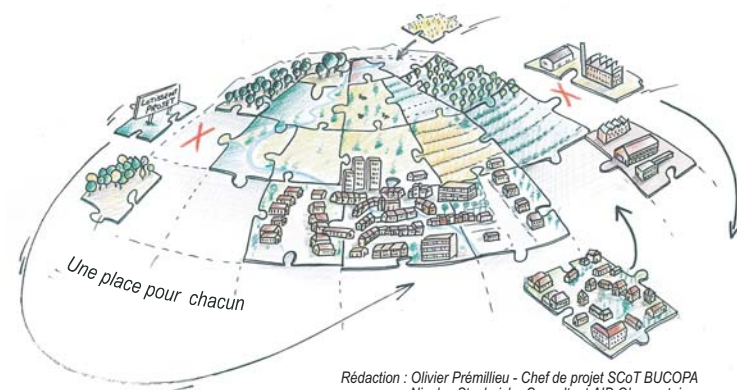
Evolution de l'occupation du sol

Si les terres agricoles tendent à diminuer sur le territoire, il en va tout autrement des espaces artificialisés bâtis, notamment à destination d'activités économiques, commerciales et d'habitat.

Ainsi, de 2000 à 2006, les principaux changements d'occupation du sol ont été les suivants :

- + 276 hectares d'extensions urbaines
- + 171 hectares de zones industrielles et commerciales
- + 111 hectares de carrières

Le SCoT vise à organiser ces changements, en fixant des limites claires à l'urbanisation ou encore en indiquant des sites préférentiels de développement économique.

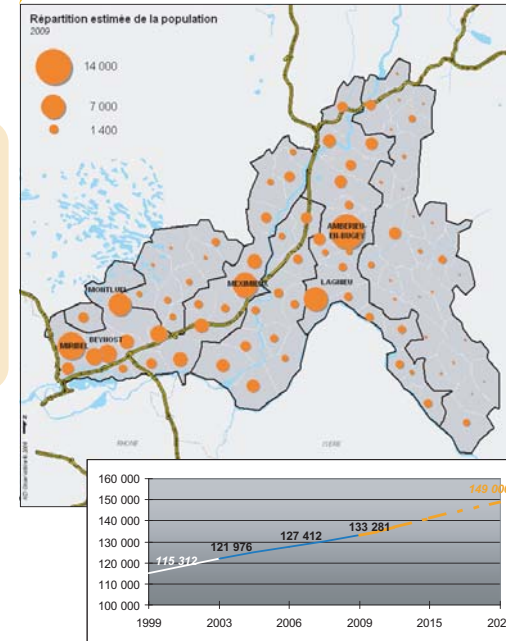


Rédaction : Olivier Prémillieu - Chef de projet SCoT BUCOPA
Nicolas Stachnick - Consultant AID Observatoire
Cartographie et dessins : Anne Thomé - Cartographe AID Observatoire
Karine Saigne - Infographe AID Observatoire

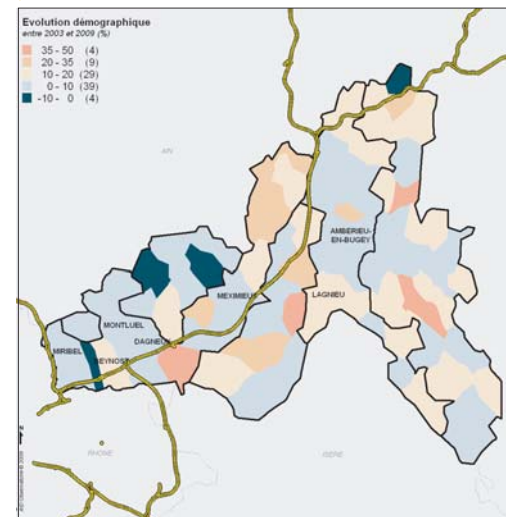
Le Syndicat Mixte Bugey Côtière Plaine de l'Ain évalue pour la première fois son Schéma Directeur, valant SCoT, approuvé le 22 novembre 2002. Ce document s'inscrit dans l'étude de suivi du développement du territoire au regard des orientations et des objectifs du SCoT fixés pour l'horizon 2020. Les analyses sont réalisées à l'échelle des 85 communes, des 5 secteurs du SCoT ou encore des 13 communes composant le Schéma de Secteur d'Ambérieu-en-Bugey.

Objectif global de population : maîtriser la croissance démographique

La population totale du territoire estimée en 2009 enregistre 133 280 habitants (soit une hausse de 16% en 10 ans), concentrés dans la plaine de l'Ain, notamment le long de l'Autoroute A42. A ce rythme, on dénombrera près de 149 000 habitants en 2020, conformément à l'objectif initial de présenter un développement plus modéré que les projections de l'INSEE (155 à 173 000 habitants). Cet objectif de croissance démographique se trouve assorti d'orientations géographiques quant à sa distribution sur le territoire.

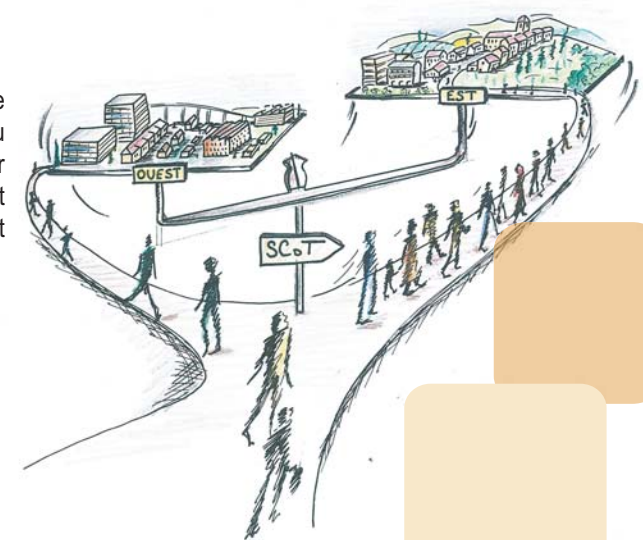


Une répartition spatiale du développement démographique



Entre 2003 et 2009, l'évolution démographique et des ménages a connu ses plus fortes progressions au Centre et à l'Est (secteurs de la Plaine de l'Ain et du Piémont du Bugey).

Cette répartition de la croissance correspond aux orientations du SCoT qui demandent de freiner l'accueil de population à l'Ouest et de le reporter, en partie, à l'Est pour rééquilibrer le territoire.



Les 13 communes du périmètre de l'agglomération élargie d'Ambérieu-en-Bugey connaissent globalement une hausse de leur population (et du nombre de leurs ménages) plus importante que celle de la moyenne du territoire du SCoT (20% de progression démographique en 10 ans).

Au rythme actuel, le Schéma de Secteur atteindra l'objectif fixé, soit environ 35 350 habitants en 2020.

Zoom sur la croissance du Schéma de Secteur

